Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

COVID-19 au Québec: Mensonge politique et désinformation médiatique

Marche pour la Liberté et la Vérité: «Non à la propagande de la peur»

Par Micheline Ladouceur
Mondialisation.ca, 09 août 2020

Région : Le Canada
Thème: Désinformation médiatique, Loi et Justice
Analyses: COVID-19

Après la manifestion de Québec devant le Parlement le 26 juillet dernier contre le port du masque obligatoire, hier à Montréal des milliers de personnes ont marché « pour la liberté » et « contre les mesures sanitaires imposées par le gouvernement ».*

Elles dénonçaient également la «propagande de la peur» et les «mesures excessives» prises par les autorités gouvernementales pendant la crise COVID-19.

Les Québécois craignent un état totalitaire qui pourrait dicter la conduite de tous les citoyens sous prétexte de pandémie.

Vidéo de Guy Choquette estimant à 100 000 le nombre de manifestants. Selon le Journal de Montréal plusieurs centaines de personnes participaient à la manifestation. Radio-Canada parle de plusieurs milliers de manifestants qui s'étaient réunis devant la Nouvelle Maison de Radio-Canada.

> Plusieurs affichaient des slogans hostiles aux autorités, aussi bien envers le premier ministre du Québec que le directeur national de la santé publique, Dr Horacio Arruda. Ils en avaient également contre les grands médias qu'ils accusent de propager de fausses nouvelles.(Radio-Canada)

Alors que la société d'état, Radio-Canada a couvert l'événement sur son site internet, ses journalistes présentaient la marche comme celle des conspirationistes qui ne croient pas en la version officielle. Tout questionnement sur les causes réelles de la crise est défendu…

> *Je pense que le gouvernement ne donne pas les vraies réponses*, a déclaré Johanne Lortie, qui a reconnu ouvertement être conspirationniste. (Interviewée par Radio-Canada)

Cependant, une journaliste du Journal de Montréal présente ce point de vue sous un autre angle en interviewant cette femme :

> Élizabeth Dufresne-Gagnon déplore que les contestataires comme elle soient ciblés comme des «conspirationnistes». «On peut se poser des questions. On a

> le droit de remettre en question certaines choses», a-t-elle souligné.(Journal de Montréal)

Radio-Canada a voulu également présenter les opposants aux « mesures excessives » comme un appui au président étasunien Trump en allant chercher dans la foule probablement la seule personne à la casquette « Trump » :

> *Je pense que la population est en train de se faire abuser, on doit arrêter ça*, a renchéri Irène Sarmiento, protégée du soleil par une casquette à l'effigie de Donald Trump. Radio-Canada)

Les participants accusaient les grands médias de propager de fausses nouvelles. Ils ont raison puisque ceux-ci ne diffusent qu'un point de vue sur la crise, celui des autorités.

Radio-Canada est sur l'offensive en prétendant faire son travail et présenter « LA vérité » (lire « point de vue gouvernemental »..). Les manifestants sont aussi présentés comme des hors-la-loi qui sont un danger pour les autres (insinuant qu'ils peuvent ainsi propager le virus sans le port du masque). Le gouvernement québécois a aussi réagi face à cette manifestation :

> Si le comportement de ces manifestants met en danger la santé collective, Québec n'a pas l'intention pour le moment d'imposer des amendes aux Québécois qui ne portent pas le masque dans les lieux publics.
>
> Le gouvernement est d'avis que la population se conforme à la consigne et qu'il n'y a pas lieu d'être plus sévère à ce stade-ci. Mais la situation est en observation et des mesures plus contraignantes pourraient être adoptées.

Plutôt que de décrire les manifestants comme des citoyens ayant des revendications légitimes, ces journalistes essaient de ridiculiser les manifestants qui se sont rendus à la manif et en leur collant l'étiquette de « Non au masque obligatoire »….

En réalité cette manifestation dénonçait la gestion de la crise COVID-19 qui brime les lois et libertés des citoyens, à qui on refuse toute opposition au « discours unique », et le projet de loi 61.

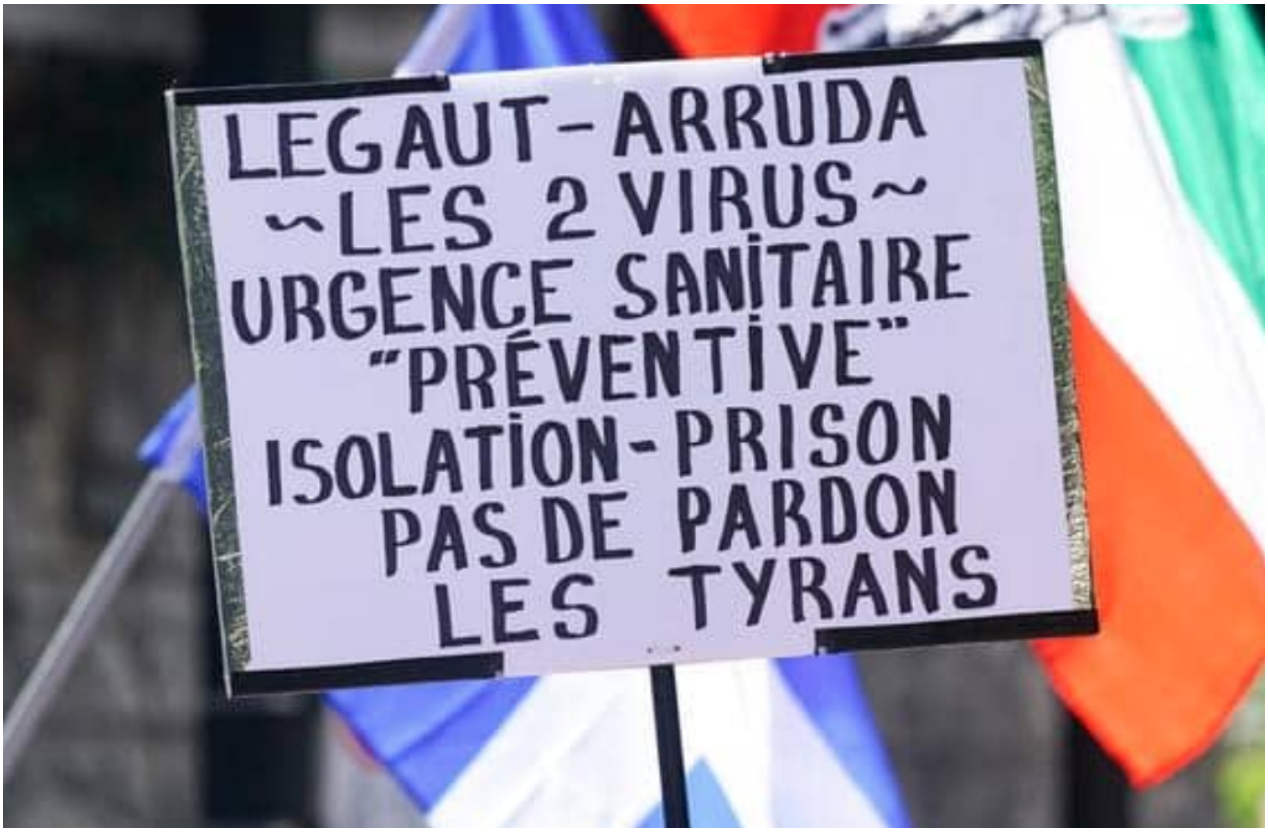

Voir les photos de la manifestation présentée par le Journal de Montréal, MARIO BEAUREGARD/AGENCE QMI

Projet de loi 61

> «Ça «bypass» les mesures environnementales, les contrats sans appel d'offres, la commission Charbonneau a coûté 44 millions, on ne veut pas de corruption, [la loi 61] favoriserait ça. Ça donnerait des pouvoirs illimités, pendant une durée indéterminée», a lancé l'initiatrice d'une pétition contre ladite loi. » (manifestant cité par Le Journal de Montréal)

Le gouvernement est accusé d'instrumentaliser la crise et de porter atteinte aux libertés fondamentales.

> « Au dernier jour des audiences en commission parlementaire, le Barreau du Québec s'est lui aussi inquiété de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire au-delà du maximum de 30 jours déjà prévu. Cette loi accorde de vastes pouvoirs au gouvernement, fait valoir le bâtonnier du Québec. »

En juin dernier, le projet de loi n'a pas pu être adopté à l'Assemblée nationale. Le premier ministre François Legault a déclaré « qu'il reviendrait à la charge avec le projet de loi 61 à l'automne ».(1)

Une pétition contre ce projet de loi a récolté 200 000 signatures et doit être déposée à l'Assemblée nationale.

> «Peu importe qui est au gouvernement, les Québécois ne peuvent accorder à M. Legault ou à d'autre un tel pouvoir, et ce, sans contrainte dans le temps», a déclaré la pétitionnaire, madame Dufresne-Gagnon. «On ne peut pas relancer

> une économie en instaurant une dictature pour une durée indéterminée et s'autoprocurer une immunité judiciaire en plus. C'est également antidémocratique de vouloir faire passer une loi qui permettrait au gouvernement de changer n'importe quelle loi.»

Cette crise COVID-19 a provoqué la pire récession de l'histoire du Québec avec de nombreuses fermetures d'entreprises, un surendettement et la faillite de plusieurs d'entre elles. Cet effondrement économique ne fait que commencer…

> La pandémie de la COVID-19 et le confinement qu'elle a engendré ont frappé de plein fouet l'économie du Québec. Dans son portrait des finances publiques du 19 juin, le gouvernement a confirmé qu'à son sommet, c'est 40 % de l'économie du Québec qui a été fermé causant la perte de 825 000 emplois. (Le Soleil, le 11 juillet 2020)

Micheline Ladouceur

Note

(1)La pétition en opposition au projet de loi 61 est disponible pour signature sur le site de l'Assemblée nationale jusqu'au 13 septembre. Vous la trouverez ici :

https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8457/index.html.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Micheline Ladouceur, Mondialisation.ca, 2020

Articles Par : Micheline Ladouceur

A propos :

Ph.D. en géographie. Spécialiste des questions latino-américaines et brésiliennes. Vice-présidente du Centre de recherche sur la Mondialisation, Rédactrice de Mondialisation.ca et des pages en portugais et en italien.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca